

Mise en ligne des référentiels actualisés

Mise en ligne des premiers livrables de notre feuille de route

Dans les prochains jours, les premiers référentiels actualisés seront mis en ligne.

Ils ne remettent pas en cause les principes pédagogiques de la FSGT. Ils en modernisent, clarifient et harmonisent l'écriture afin de rendre nos référentiels plus lisibles, plus cohérents et mieux adaptés aux exigences actuelles.

Cette mise en ligne constitue la première étape de la feuille de route présentée lors de notre élection, conformément à notre engagement de produire des résultats visibles dans un délai de six mois.

À la première lecture, ils pourront donner le sentiment de changements importants. **Il n'en est rien.**

L'analyse comparative réalisée sur l'ensemble des documents confirme qu'il s'agit simplement d'un travail de modernisation, de clarification et d'harmonisation de l'écriture de nos référentiels historiques, sans remise en cause des principes pédagogiques qui fondent nos formations FSGT.

Ce qui n'a pas changé : notre ADN pédagogique

- progressivité des apprentissages ;
- évaluation continue ;
- mises en situation réelles ;
- équipe pédagogique ;
- accompagnement des pratiquants ;
- autonomie et responsabilisation.

Ce qui a évolué

- une rédaction modernisée et clarifiée ;
- Des documents plus cohérents entre eux ;
- des référentiels plus lisibles pour les clubs, les auditeurs ISO et France Compétences ;
- des certifications plus lisibles, plus homogènes et plus facilement traçables, en cohérence avec notre démarche qualité ISO.

Deux modifications ponctuelles

- modularité des cursus : évolution favorable pour les GP et MF1 ; adaptation provisoirement différée pour le MF2, dans l'attente de l'écriture des cursus BEPPA et MF2 FSGT ;
- mise en cohérence du cursus E2 entre le livret et le Manuel du Moniteur

Conséquences pour les prochains stages

- Application des référentiels actualisés dès juillet 2026.
- Aucun changement dans le déroulement des formations et des certifications, hors évolution de la modularité.
- Les validations déjà acquises au titre des anciennes règles de modularité restent intégralement valables.

Une démarche que nous voulons collective

Ces référentiels constituent une première étape, pas un aboutissement.

Malgré les nombreuses relectures, des coquilles ou des points de discussion subsistent certainement.

Un espace dédié sera ouvert afin de recueillir les remarques, de les instruire et de faire évoluer les documents collectivement (sinon, passer directement par l'adresse de la commission formation : formation@plongee.fsgt.org).

Les prochaines étapes

Cette actualisation nous permet désormais de poursuivre trois objectifs :

- confirmer, dans le cadre de nos échanges avec la FFESSM, que nos cursus répondent pleinement aux exigences du Code du sport,
- poursuivre le chantier de reconnaissance mutuelle de nos brevets avec la FFESSM,
- engager, sur cette base sécurisée, les projets d'innovation qui seront proposés lors de notre prochaine CFA.